



**RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS**

2015



GENERALITES

HISTORIQUE :

La Communauté de Communes Rhône Crussol a pris la compétence déchets (collecte et traitement) au 1er janvier 2011.

Avant cette date, il existait sur notre territoire plusieurs syndicats pour la gestion de la collecte des déchets :

- **Valence Major** : Cornas, Guilhaud Granges et Saint Peray
- **SMIEOM** : Alboussière, Boffres, Champis, Chateaubourg, Saint Romain de Lerps, Saint Sylvestre et Soyons
- **SITVOM Rhône Eyrieux** : Charmes sur Rhône, Saint Georges les Bains et Toulaud

Au 31 décembre 2010, Valence Major a été dissout. Afin d'assurer la continuité du service sur les trois communes concernées pour la CCRC (Cornas, Guilhaud Granges et Saint Peray), une convention de prestation a été conclue avec VASRA (Valence Agglo Sud Rhône Alpes). En effet, tous les agents de Valence Major ayant été transférés à VASRA, il était plus simple pour la CCRC de déléguer la gestion du service. La collecte était assurée en prestation de service par la société PIZZORNO avec un marché en groupement de commande VASRA/CCRC.

Le groupement de commande a été arrêté au 31 décembre 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la collecte est assurée en prestation de service par la société PIZZORNO avec un marché spécifique CCRC.

Au 31 décembre 2013, le SMIEOM a été dissout. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la collecte est assurée en prestation de service par la société PIZZORNO avec un marché spécifique CCRC.

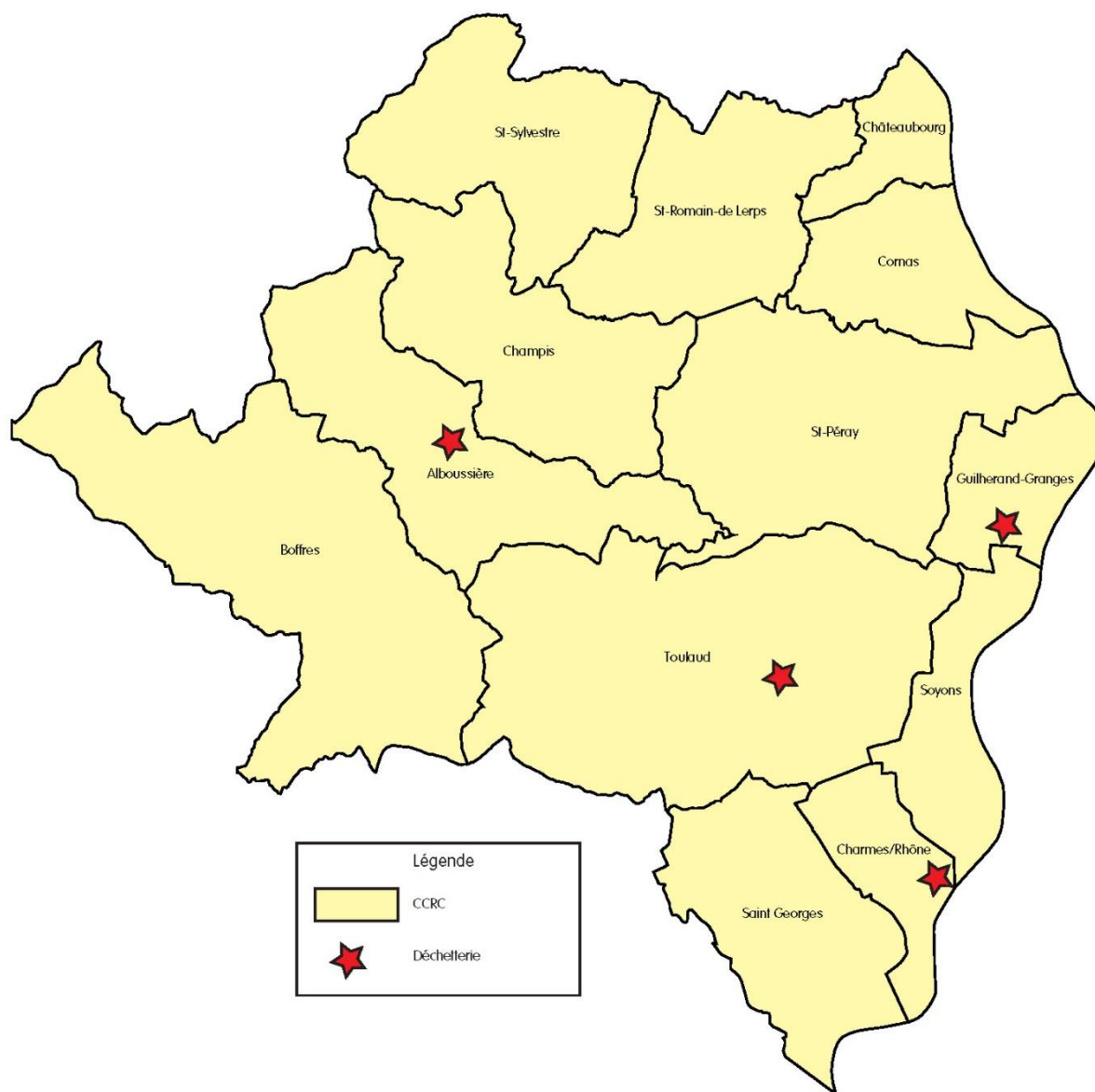
Au 31 décembre 2014, le SITVOM Rhône Eyrieux a été dissout. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la collecte est assurée en prestation de service par la société PIZZORNO avec un marché spécifique CCRC.

Il existe donc sur l'ensemble du territoire de la CCRC, depuis le 1^{er} janvier 2015, une gestion uniforme des déchets :

- ✓ La collecte en prestation de service par la société PIZZORNO (marché CCRC),
- ✓ La gestion et l'exploitation des déchèteries en prestation de service par la société VEOLIA PROPLETE (marché CCRC).

Le traitement des déchets collectés est quant à lui assuré par le SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme) pour tout le territoire de la CCRC.

Le plan, ci-dessous, identifie le territoire CCRC du service déchets ainsi que le positionnement des déchèteries :



PRESENTATION GENERALE DU SERVICE :

LA CCRC EN CHIFFRES (2015)
. 13 communes
. 32 554 habitants

La collecte :

La collecte 2015 des ordures ménagères (Résiduelles et Sélectives) a été assurée par la société PIZZORNO en prestation de service.

Ce marché de collecte des ordures ménagères est conclu jusqu'au 31/12/2017, renouvelable deux fois pour une durée à chaque fois de 12 mois, soit jusqu'au 31/12/2019.

PIZZORNO assure la prestation avec 21 personnes à la collecte proprement dite (conducteurs - équipiers) et 4 personnes en encadrement. Leur flotte de véhicules est composée de 10 camions (26 T, 19 T, 10 T, 3T5 et camion grue).

Les véhicules de PIZZORNO ont parcouru en 2015 :

- 111 639 km pour assurer la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMr),
- 43 157 km pour assurer la collecte des ordures ménagères sélectives (CC - CP).

Les déchèteries :

La CCRC possède un réseau de **4 déchèteries** :

- **Alboussière,**
- **Charmes sur Rhône,**
- **Guilherand Granges,**
- **Toulaud.**

La gestion/exploitation, pour l'année 2015, de ces 4 déchèteries a été assurée par la société VEOLIA PROPLETE en prestation de service.

Ce marché de gestion et d'exploitation des déchèteries est conclu jusqu'au 31/12/2017, renouvelable deux fois pour une durée à chaque fois de 12 mois, soit jusqu'au 31/12/2019.

VEOLIA PROPLETE, dans le cadre de sa prestation, a fait réaliser, toutes déchèteries confondues, 1748 rotations de bennes avec un total de 69 920 km.

L'accès de ces déchèteries est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CCRC.

LES FAITS MARQUANTS EN 2015 :

Uniformisation de la gestion du Service par un marché global pour les 13 communes.

Transfert d'un agent du SITVOM Rhône Eyrieux à la CCRC pour le suivi opérationnel du Service.

Démarrage au 1^{er} janvier 2015, sur les 3 communes du secteur SITVOM Rhône Eyrieux, d'un nouveau marché de collecte.

Démarrage au 1^{er} janvier 2015 d'un nouveau marché d'exploitation des déchèteries de Charmes sur Rhône et de Toulaud.

Remplacement/Ajout de 95 bacs 660 litres pour les OMr (Ordures Ménagères résiduelles).

Remplacement de 7 colonnes de 4 m³ pour les déchets recyclables (Corps creux, Corps plats et Verre).

Aménagement de 6 emplacements de bacs d'OMr (plateforme béton).

Nettoyage de 250 bacs 660 litres OMr du plateau.

Livraison de 700 bacs corps creux et corps plats pour le porte à porte (Cornas, Guilherand Granges et Saint Peray).

Campagne de communication pour la mise aux normes des bacs OMr en Porte à Porte sur les communes de Charmes sur Rhône, de Saint Georges les Bains et de Toulaud.

Dotation des usagers de Charmes sur Rhône, de Saint Georges les Bains et de Toulaud en carte de déchèteries, avec mise en service de la gestion informatique des dépôts par cartes.

Modifications des jours de collecte à compter du 1^{er} janvier 2015 sur les OMr pour les communes de Cornas, Guilherand Granges, Saint Georges les Bains et Saint Peray.

Etudes/Projets d'amélioration de la déchèterie de Guilherand Granges.

Consultation d'un marché de travaux pour l'aménagement de la déchèterie d'Alboussière (mise en conformité de l'accès aux bennes et création d'un local gardien).

Mise en service de la vidéo-surveillance sur le site de la déchèterie de Guilherand Granges.

LES INDICATEURS TECHNIQUES

ORGANISATION DE LA COLLECTE :

Il existe deux modes de collecte :

- Collecte en PàP (Porte à Porte),
- Collecte en PAV (Point d'Apports Volontaires).

Les OMr :

La collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en PàP concerne les communes de Charmes sur Rhône, Chateaubourg, Cornas, Guilhaud Granges, Saint Georges les Bains, Saint Peray, Soyons et Toulaud.

Les secteurs excentrés de ces communes sont collectés en PAV.

La collecte des OMr en PAV concerne les communes d'Alboussière, Boffres, Champis, St Romain de Lerps et St Sylvestre.

Sur l'ensemble du territoire de la CCRC, 520 bacs de 660 litres sont installés pour la collecte en PAV.

Les CC-CP :

La collecte des Corps Creux et Corps Plats (CC-CP : bouteilles plastiques, papiers/cartons) en PàP concerne les communes de Cornas, Guilhaud Granges et Saint Peray.

Les secteurs excentrés de ces communes sont collectés en PAV.

La collecte des CC-CP en PAV concerne toutes les autres communes.

Sur l'ensemble du territoire de la CCRC, 108 colonnes de 3-4 m³ sont installés pour la collecte en PAV.

Le VR :

Enfin, le verre (VR) n'est collecté qu'en PAV sur l'ensemble du territoire.

Sur l'ensemble du territoire de la CCRC, 107 colonnes de 3 m³ sont installés pour la collecte en PAV.

LES DECHETERIES :

Les 4 déchèteries de la CCRC permettent la collecte des déchets qui ne sont pas des ordures ménagères.

Les flux acceptés dans les déchèteries sont les suivants :

- Bois A (cagettes/palettes)
- Cartons
- Ferrailles et métaux non ferreux
- Déchets végétaux
- Gravats valorisables
- DDS (Déchets Diffus Spécifiques)
- Bouteille de gaz
- Amiante ciment liée (benne ponctuelle)
- Huile minérale/végétal
- Radiographies
- Piles
- Batteries
- Cartouches d'encre
- Capsules Nespresso
- DEE (Déchets d'Equipements. Electriques et Electroniques)
- Polystyrène
- Déchets tout venant

ATTENTION : Tous les flux ne sont pas acceptés dans toutes les déchèteries. Cela s'explique par des différences de taille des sites, et donc d'espace disponible.

LE TRAITEMENT DES DECHETS :

Le traitement des déchets est effectué par le SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme).

Créé en 1992, il regroupe, en 2015, 17 structures intercommunales (communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats de collecte) du Nord et Centre Drôme Ardèche, soit 352 communes et 507 525 habitants. Le SYTRAD est ainsi au service de 69 % de la population drômoise et de 49 % de la population ardéchoise.

Le SYTRAD assure le traitement de nos déchets ménagers de deux façons :

- Les OMr sur le site du CVO (Centre de Valorisation Organique) d'Etoile sur Rhône,
- Les CC-CP sur le site du CDT (Centre De Tri) de Portes les Valence,
- Le VR ne transite pas par le centre de tri. Il est directement transporté par les collecteurs vers la verrerie située à Lavilledieu en Ardèche qui en assure le recyclage.

Le CVO d'Etoile sur Rhône permet d'obtenir, à partir des OMr, du compost et du combustible en vue d'une valorisation énergétique.

Le CDT de Portes les Valence permet de trier les différents matériaux qui sont ensuite envoyés dans des centres de recyclage.

Le SYTRAD réalise un rapport d'activité annuel qui est téléchargeable sur son site internet.

LES TONNAGES DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Contrairement à 2014, les tonnages 2015 sont des tonnages réels. Il n'existe plus de système par clef de répartition.

<u>OMr</u> :	7067 tonnes sur 2015	}	9 773 tonnes
<u>CC</u> :	298 tonnes sur 2015		
<u>CP</u> :	1329 tonnes sur 2015		
<u>VR</u> :	1079 tonnes sur 2015		

RATIO A L'HABITANTS :

La population concernée sur la CCRC est de 32 554 habitants (population municipale au 1^{er} janvier 2015).

Le tableau, ci-dessous, donne les rendements par habitant des ordures ménagères collectées en 2015 :

POIDS DES ORDURES MENAGERES COLLECTEES (2015)		
FLUX	CCRC en tonne	Total habitant/an en kg
OMr	7 067	217
CC	298	9
CP	1 329	41
VR	1 079	33
TOTAL	9 773	300

Le tableau, ci-dessous, positionne la CCRC par rapport au SYTRAD et par rapport à l'échelon national :

FLUX	POIDS DES ORDURES MENAGERES COLLECTEES		
	CCRC kg / habitant / an	SYTRAD kg / habitant / an	FRANCE kg / habitant / an
OMr	217	241	288
CC - CP	50	39	48
VR	33	31	29
TOTAL	300	311	365

LES TONNAGES DES DECHETERIES :

FLUX	Tonnage annuel Alboussière	Tonnage annuel Charmes sur Rhône	Tonnage annuel Guilherand Granges	Tonnage annuel Toulaud	TOTAL des 4 déchèteries
Bois	-	-	76	-	76
Cartons	30	57	152	23	261
Encombrants	282	363	2 008	183	2 835
Déchets Verts	160	389	1 815	786	3 150
DDS	5	8	59	4	76
Ferraille	21	63	252	33	369
Gravats	71	352	1 893	294	2 611
Polystyrène	0,8	1	4	0,4	7
TONNAGE TOTAL	570	1 233	6 260	1 322	9 386

En 2015, les **DEEE** (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : Téléviseur, Réfrigérateur, Congélateur...) ont représenté **188 tonnes** de matériels collectés.

A ces tonnages doivent être ajoutés des tonnages de **pneus**. En effet, un reliquat de pneus sur le site de la déchèterie de Toulaud a dû être évacué et des dépôts sauvages de pneus sont réalisés régulièrement sur le site de la déchèterie d'Alboussière :

- Janvier 2015 :
Alboussière : 1,21 tonne de pneus
Toulaud : 1,21 tonne de pneus
- Avril 2015 :
Alboussière : 1,32 tonne de pneus
- Septembre 2015 :
Alboussière : 1,86 tonne de pneus
- Décembre 2015 :
Alboussière : 1,26 tonne de pneus

Ce qui porte le tonnage total pour l'année 2015 à 9 581 tonnes de déchets collectés.

TONNAGE TOTAL COLLECTE / DECHETERIES :

Le tonnage total, sur le territoire de la CCRC, comprenant la collecte des ordures ménagères et la collecte en déchèterie est de :

19 354 tonnes pour l'année 2015.

LES INDICATEURS FINANCIERS

A. LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Les coûts de fonctionnement du service Déchets sont connus et peuvent être ventilés entre la collecte, les déchèteries et le traitement.

LES COÛTS DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

La collecte des ordures ménagères (OMr - CC - CP - VR), pour les 13 communes de la CCRC, a coûté **1 238 851 € HT**. Soit 1 362 737 € TTC.

Le tableau, ci-dessous, donne les coûts de la collecte des ordures ménagères par habitants :

COÛTS DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (2015)		
FLUX	CCRC en € HT	Total habitant/an en € HT
OMr	690 357	21,2
CC	106 429	3,3
CP	397 836	12,2
VR	44 229	1,4
TOTAL	1 238 851	38

LES COÛTS DES DECHETERIES :

Déchèterie d'Alboussière :

Le coût d'exploitation (gardiennage, entretien, évacuation et traitement) 2015 de la déchèterie s'élève à **91 511 € HT**. Soit 100 663 € TTC.

Déchèterie de Charmes sur Rhône :

Le coût d'exploitation (gardiennage, entretien, évacuation et traitement) 2015 de la déchèterie s'élève à **146 509 € HT**. Soit 161 160 € TTC.

Déchèterie de Guilhaud Granges :

Le coût d'exploitation (gardiennage, entretien, évacuation et traitement) 2015 de la déchèterie s'élève à **597 754 € HT**. Soit 657 530 € TTC.

Déchèterie de Toulaud :

Le coût d'exploitation (gardiennage, entretien, évacuation et traitement) 2015 de la déchèterie s'élève à **141 020 € HT**. Soit 155 122 € TTC.

COÛTS DES DECHETERIES (2015)						
	Alboussière en € HT	Charmes sur Rhône en € HT	Guilherand Granges en € HT	Toulaud en € HT	Total en € HT	habitant/an en € HT
Coûts	91 511	146 509	597 754	141 020	976 794	30,0

Soit un total de 1 074 474 € TTC.

LES COÛTS DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES :

Le coût de traitement des ordures ménagères sur le territoire de la CCRC, payé au SYTRAD, est de **1 412 010 € HT**. (Ce montant intègre le coût de la péréquation transport).

La grille tarifaire du SYTRAD s'appuie sur deux paramètres :

- La tonne d'OMr : 152,77 € HT / Tonne
- La population DGF : 9,26 € HT / habitant

COÛTS DE TRAITEMENT - SYTRAD (2015)		
	CCRC en € HT	Total habitant/an en € HT
Coûts	1 412 010	43,37

Soit un total de 1 553 211 € TTC.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES PRESTATAIRES	COÛT ANNUEL € HT
Collecte (PIZZORNO)	1 238 852
SYTRAD (Traitement) (avec la régulation des tonnages)	1 394 920
SYTRAD (Péréquation transport-reversement)	17 090
DECHETERIE GG	597 754
DECHETERIE ALB	91 511
DECHETERIE TOU	141 020
DECHETERIE CSR	146 509
TOTAL PRESTATAIRES	3 627 657

Soit un total de 3 990 422 € TTC.

Ce coût n'inclue pas les frais de personnels CCRC (techniciens, service comptabilité et secrétariat) qui est estimé à 102 000 € pour l'année 2015.

Le coût global annuel de l'élimination des déchets ménagers par habitant est de 114,50 € HT.

B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent :

- Achats de bacs, de colonnes
- Aménagements des aires des bacs
- Achats d'un conteneur (DEEE)
- Achats de cuve à huile pour les déchèteries
- Achats des cartes de déchèterie
- Achats de véhicules
- Mise en œuvre d'une vidéo-surveillance
- Etudes/Maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des déchèteries
- ...

Les dépenses d'investissement représentent **88 626 € HT**. Soit 106 352 € TTC.

COUT TOTAL DES DEPENSES : 3 818 283 € HT, soit 4 198 774 € TTC

C. LES RECETTES

Le financement du service Déchets de la CCRC est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (**TEOM**). Cette taxe est un impôt assis sur le foncier bâti et à ce titre, elle n'est pas liée à l'utilisation du service ni au volume de déchets collectés.

En 2015, la TEOM a représenté **3 581 206 €**.

D'autres recettes viennent s'ajouter à la TEOM :

- ✓ Vente de ferraille
- ✓ SYTRAD (vente de matériaux)
- ✓ Soutien éco-organismes (Eco-emballages, Eco-Systèmes, Eco-folio)
- ✓ Vente du verre
- ✓ Régie de recettes

L'ensemble de ces recettes représente **538 800 €**.

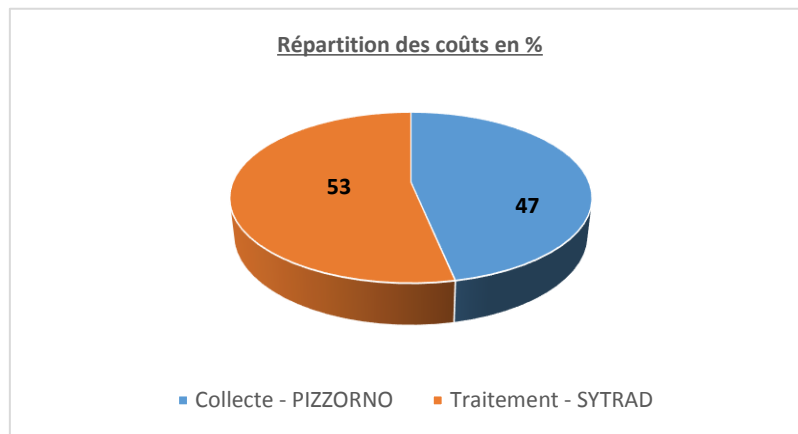
Montant total des recettes 2015 : **4 119 206 €**.

CONCLUSIONS

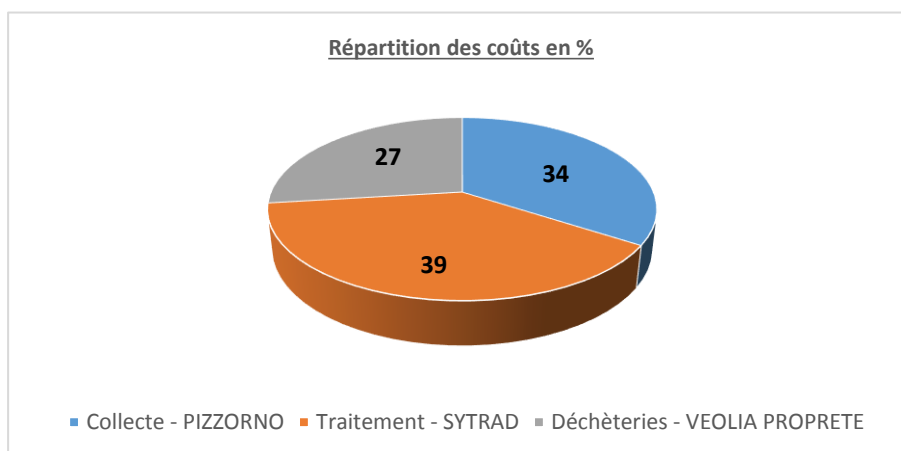
Le service Déchets de la CCRC, pour l'année 2014, était composé de 3 secteurs. Chacun d'eux avait une gestion spécifique (contrat, collecteur, calcul des tonnages, prix...). Cette sectorisation n'a pas permis une vision précise du service à l'échelle du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les 13 communes de la CCRC sont gérées de manière homogène pour la collecte et pour les déchèteries avec une connaissance des tonnages réelles et des coûts ventilés (Collecte, Déchèteries, Traitement) :

- ✓ Tonnage total (collecte OM + déchèteries) : 19 354 Tonnes
- ✓ Répartition en % des coûts (Collecte OM / Traitement) :



- ✓ Répartition en % des coûts (Déchèteries / Collecte OM / Traitement) :



✓ Répartition en % des coûts/tonnages des déchèteries :

